

Les recommandations spécifiques par pays ont besoin de propriétaires nationaux et de partenaires sociaux

[23-06-2015 - 17:43]

Les recommandations spécifiques par pays de l'UE (RSP) sur la politique économique devraient davantage stimuler la croissance et l'emploi et les pays de l'UE devraient sentir qu'elles "sont leurs". En outre, les partenaires sociaux doivent aussi être impliqués dans le processus, ont estimé les députés lors du débat de mardi avec le vice-président de la Commission, Valdis Dombrovskis, et les commissaires Marianne Thyssen et Pierre Moscovici.

L'événement a été organisé conjointement par la commission des affaires économiques et monétaires et celle de l'emploi et des affaires sociales.

Les députés appellent la Commission à accorder plus d'attention aux spécificités nationales et aux retombées possibles sur d'autres pays - et sur la zone euro dans son ensemble - lorsqu'elle statuera sur les RSP. Ils ont également appelé à une plus grande participation des parlements nationaux et des partenaires sociaux au moment de décider des réformes structurelles afin que le sentiment d'appropriation nationale augmente.

Les RSP devront être approuvées lors du Conseil européen de cette semaine et devront être adoptées formellement par les ministres de l'économie et des finances le 14 juillet prochain.

Vous pouvez regarder l'enregistrement vidéo de la réunion [ici](#) (disponible sous peu) et notre couverture Twitter via [@EP_Economics](#) en utilisant [#CSR](#).

En savoir plus

- Commission des affaires économiques et monétaires:
<http://www.europarl.europa.eu/committees/fr/econ/home.html>
- Commission de l'emploi et des affaires sociales:
<http://www.europarl.europa.eu/committees/fr/empl/home.html>
- Dialogue économique avec la Commission européenne sur le projet des recommandations spécifiques par pays pour 2015 (en anglais) :
[http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2015/542663/IPOL_BRI\(2015\)542663_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2015/542663/IPOL_BRI(2015)542663_EN.pdf)
- La nature juridique des recommandations spécifiques par pays (en anglais):
[http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/ATAG/2014/528767/IPOL_ATA\(2014\)528767_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/ATAG/2014/528767/IPOL_ATA(2014)528767_EN.pdf)
- Recommandations spécifiques par pays (RSP) pour 2014 et 2015: comparaison et aperçu de la mise en œuvre:
[http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2015/542659/IPOL_STU\(2015\)542659_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2015/542659/IPOL_STU(2015)542659_EN.pdf)
- Recommandations spécifiques par pays (RSP) pour 2015 : comparaison de textes de la Commission et du Conseil - "comply or explain" (en anglais):
[http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2015/542664/IPOL_STU\(2015\)542664_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2015/542664/IPOL_STU(2015)542664_EN.pdf)

Communiqué de presse

Contact

Ron KORVER

BXL: (+32) 2 28 44659

STR: (+33) 3 881 74903

PORT: (+32) 498 98 35 88

EMAIL: econ-press@europarl.europa.eu

TWITTER: EP_Economics